



Mairie de Noailhac

Le 21/10/2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet éolien privé envisagé sur la commune de Noailhac, une période d'information sera prochainement mise en place afin de permettre à chacun de prendre connaissance du projet et de donner son avis sur ce dernier.

Les documents nécessaires à votre information seront mis à disposition à compter du **29/10/2026** jusqu'au **29/11/2026** en mairie et sur le site internet suivant :

noailhac-81.concertation-jpee.fr

Vous aurez la possibilité de poser vos questions via le formulaire de contact disponible sur le site internet ci-dessus et pour finir, donner votre avis lors de la journée du 06/12/2026 (en présentiel ou par procuration).

D'autre part, le règlement du sondage sera affiché sur le panneau de la mairie, consultable sur le site internet de cette dernière : <https://mairie-noailhac81.fr> et sous format papier en mairie.

Nous invitons chacun d'entre vous à prendre le temps de consulter les documents mis à votre disposition et à vous exprimer massivement lors du vote.

Nous vous rappelons les dates à retenir :

Mise à disposition des documents : 29/10/26

Période de consultation : du 29/10/26 au 29/11/26

Journée de vote : 06/12/2026

Lieu et horaires du vote : à la mairie de 8 h à 18 h

Comptant sur votre participation,

Cordialement

Christiane Madaule
Maire

